Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2010 : Nouvelle-Calédonie, session normale 2010

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2010 « Nouvelle-Calédonie ». Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

Sujet 1 – Histoire : les réactions des Français face à l'occupation allemande

Question 1 (document 1)

Les Français souffrent de pénuries : à Brest, il n'y a ni beurre, ni pomme de terre, ni café, ni laine, « presque rien ». Ils sont aussi menacés par les bombardements, qui tuent des civils, y compris ceux des Alliés britanniques. Ils vivent dans la peur, le découragement, et souffrent de voir les Allemands profiter de produits que les Français n'ont plus.

Question 2 (documents 2 et 3)

Trois manifestations de l'occupation : le service du travail obligatoire (STO), avec la convocation à partir en Allemagne sous peine de sanctions. Il y a aussi les représailles et les exécutions d'otages (avis du 20 septembre 1941). Enfin, la persécution et l'arrestation des Juifs, comme lors de la rafle du Vel d'Hiv (16-17 juillet 1942). Elle touche 13 000 personnes. On peut aussi citer la présence de l'administration militaire allemande (Kommandantur) et de la police.

Question 3 (documents 1, 2 et 3)

Les Français ont des comportements et des sentiments divers. Beaucoup subissent l'occupation, avec peur, découragement et résignation. Certains éprouvent de la haine et du dégoût envers l'occupant (document 1). D'autres résistent : les otages fusillés sont accusés de distribuer des tracts, de saboter, d'agresser des soldats allemands (document 2b). Des jeunes refusent le STO. Dans les mêmes années, des fonctionnaires, des policiers participent aux arrestations de Juifs. Cela montre la collaboration d'une minorité (document 3).

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

Après la défaite de juin 1940, l'Allemagne occupe en partie la France, puis totalement à partir de novembre 1942. Comment les Français réagissent-ils ?

Les différentes réactions

La majorité de la population subit d'abord l'occupation. Les Français souffrent du rationnement et des pénuries, du froid, des bombardements, de la séparation d'avec les prisonniers de guerre. Certains sont découragés ou résignés, d'autres éprouvent de la haine, comme la jeune

Micheline Bood devant les soldats allemands. Beaucoup attendent surtout la fin de la guerre.

Une minorité choisit la collaboration. Le régime de Vichy du maréchal Pétain, dirigé par Pierre Laval, collabore avec l'Allemagne. Des collaborateurs dénoncent, s'engagent dans la Milice ou soutiennent l'occupant. La police française participe à des opérations comme la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942. On y arrête 13 000 Juifs, que l'on déporte ensuite vers les camps d'extermination.

Une autre minorité choisit la résistance, à l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940. Ses actions sont le renseignement, l'évasion de prisonniers, les tracts, les sabotages et les attentats contre les soldats allemands. Les Allemands répondent par la répression : arrestations, déportations et exécutions d'otages, comme le 16 septembre 1941. À partir de 1943, le STO envoie des travailleurs en Allemagne et pousse des jeunes à rejoindre les maquis. Ainsi, les réactions vont de la résignation à la collaboration et à la résistance.

Sujet 2 – Géographie : le tourisme en Nouvelle-Calédonie

Question 1 (document 1)

Atouts touristiques : un patrimoine naturel exceptionnel (lagon, plages, mangrove, paysages et formations rocheuses, montagnes). Il y a aussi des activités de plein air (randonnée, équitation), et une culture originale (la culture kanak, les traditions). La formule « terre originelle » les résume.

Question 2 (documents 2a, 2b et 3)

Le tourisme est en stagnation. Il ne représente que 4 % du PIB, bien moins que les autres services (57 %), l'administration (20 %) ou le nickel (11 %). Ensuite, le nombre total de touristes reste stable, autour de 100 000 par an (99 515 en 2004, 103 672 en 2008, 99 379 en 2009). Le taux d'occupation des hôtels de Nouméa reste autour de 60 %. Deux handicaps : l'éloignement et le prix élevé du billet d'avion et du séjour (« trop loin, trop cher »). Les hôtels et restaurants ont aussi un rapport qualité-prix jugé insuffisant, avec une image de marque peu attractive.

Question 3 (document 3)

Pourraient améliorer la fréquentation : le classement du lagon au patrimoine mondial de l'humanité, qui fait connaître la destination. Le développement du marché des croisiéristes, qui progresse, y contribue aussi. Il en va de même pour l'ouverture de la ligne aérienne Air Austral Nouméa-Sydney-La Réunion-Paris. Le plan de développement touristique des trois provinces (formation du personnel, hébergement, promotion) irait dans ce sens. Enfin, il faut améliorer le service et l'offre d'hébergement, avec un contrôle de la qualité des hôtels.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

La Nouvelle-Calédonie possède des atouts pour le tourisme, mais ce secteur ne se développe pas comme espéré. Quels en sont les caractères ?

Atouts, limites et handicaps

D'abord, la Nouvelle-Calédonie dispose de grands atouts naturels et culturels. Il y a le lagon, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008. Il y a aussi les plages, les paysages variés,

la nature préservée et la culture kanak. Les affiches de promotion les mettent en avant, comme celle de l'office du tourisme de la province Nord.

Ensuite, le secteur est modeste et stagne. Il ne représente que 4 % du PIB, loin derrière les services, l'administration et le nickel. Le nombre de touristes plafonne autour de 100 000 par an depuis 2004. Les hôtels de Nouméa n'affichent qu'un taux d'occupation de 60 % environ. La clientèle change. Les Japonais sont de moins en moins nombreux, les Australiens et les autres nationalités plus nombreux. Surtout, les croisiéristes progressent fortement.

Enfin, le tourisme se heurte à des handicaps. Ce sont l'éloignement et le coût élevé des billets d'avion et des séjours. Il y a aussi un rapport qualité-prix jugé insuffisant, et la crise économique mondiale. Pour y répondre, les provinces ont lancé en 2006 un plan de développement touristique (formation, hébergements, promotion). De plus, on ouvre de nouvelles liaisons aériennes et on contrôle la qualité des hôtels. Le tourisme est donc un secteur plein de potentiel mais encore limité.

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

Les missions et les moyens de l'armée française dans le Pacifique

Question 1 (documents 1 et 2)

Le GSMA est le Groupement du service militaire adapté. C'est une unité militaire qui forme professionnellement des jeunes en difficulté et les aide à s'insérer, notamment par des chantiers. Ses effectifs sont de 350 hommes (SMA) en Nouvelle-Calédonie et de 250 en Polynésie française. Ses missions : formation aux métiers (par exemple celui du bâtiment), insertion de jeunes Calédoniens. Il réalise aussi des chantiers utiles aux populations, comme la rénovation de l'école de Luganville au Vanuatu.

Question 2 (documents 1, 2 et 3)

Aide économique : rénovation d'une école au Vanuatu par le GSMA et formation professionnelle de jeunes. On peut aussi citer la surveillance de la ZEE et la lutte contre la pêche illégale, qui préserve les ressources halieutiques. Pour l'aide humanitaire : opérations après les cyclones Oli (Polynésie), Mick (Fidji) et Thomas (Wallis-et-Futuna). Il y a aussi l'opération FRANZ après le tsunami de Tonga. Aide militaire : exercice multinational Croix du Sud, déminage du lagon (« Lagoon Deminex »), surveillance maritime, sécurité régionale et lutte contre le terrorisme.

Question 3 (documents 2 et 3)

L'armée française s'associe à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. En effet, ces trois pays sont des puissances de la région qui partagent les mêmes intérêts. Ils veulent protéger leurs vastes zones économiques exclusives et lutter contre la pêche illégale. Ils veulent aussi faire face aux catastrophes naturelles et assurer la sécurité de la région. Elle le fait par l'accord FRANZ (aide aux victimes de catastrophes). Elle s'appuie aussi sur des déclarations de coopération en matière de surveillance maritime et des exercices communs.

Paragraphe argumenté (8 points). Texte modèle.

La France est présente dans le Pacifique avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. Quels sont les missions et les moyens de son armée dans cette région ?

Ses moyens sont importants : environ 2 950 hommes en Nouvelle-Calédonie (un régiment d'infanterie, 900 gendarmes, 350 SMA) et 2 400 en Polynésie française. Elles disposent de frégates, de vedettes, d'avions de transport et de patrouille maritime et d'hélicoptères.

Ses missions sont d'abord de défense et de sécurité. Elles consistent à protéger le territoire et les vastes zones économiques exclusives. Il faut aussi surveiller les mers et lutter contre la pêche illégale, le terrorisme et les trafics. L'exercice multinational Croix du Sud et le déminage du lagon en font partie. Elles sont aussi humanitaires. Après les cyclones et le tsunami, l'armée apporte secours et aide, à Fidji, à Tonga, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie. Elles sont enfin économiques et sociales. Le service militaire adapté forme et insère de jeunes Calédoniens. Il réalise aussi des chantiers, par exemple une école au Vanuatu.

Ces actions se font en coopération avec les voisins, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (accord FRANZ), et avec les États insulaires. Ainsi, la France renforce son influence dans le Pacifique.

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

1 – Dates. L'hégire : 622. L'appel du général de Gaulle : 18 juin 1940. Le traité de Rome : 1957 (création de la Communauté économique européenne).

2 – Événements. Vers 1100 avant J.-C. : arrivée des premiers habitants de la Nouvelle-Calédonie, des navigateurs austronésiens porteurs de la culture Lapita. 1792 : proclamation de la Première République (22 septembre 1792), après la chute de la monarchie. 1871 : la Commune de Paris, après la défaite contre la Prusse et la proclamation de l'Empire allemand à Versailles. Le traité de Francfort fait perdre l'Alsace et une partie de la Lorraine à la France.

3 – Le deuxième voyage de Cook. 1 : la Nouvelle-Zélande. 2 : la Nouvelle-Calédonie. 3 : l'océan Pacifique. 4 : l'océan Pacifique (que Cook quitte en doublant la pointe de l'Amérique du Sud). 5 : l'Antarctique (le continent austral). 6 : l'Afrique (Le Cap, à la pointe sud du continent).

Conseils pour le jour J

- Relevez dans chaque document un fait précis : une citation, une date, un chiffre, puis reliez-le à vos connaissances.
- Pour les réactions des Français sous l'Occupation, distinguez toujours la majorité qui subit, la collaboration et la résistance.
- Pour la géographie calédonienne, apprenez les atouts, les handicaps et les projets du tourisme avec des chiffres.
- Connaissez les missions de l'armée dans le Pacifique : défense, sécurité maritime, aide humanitaire, formation avec le SMA.
- Sur la carte de Cook, lisez la date et les mots soulignés (terre, îles, océan, continent) pour trouver le lieu.